

Annnonce pour le recrutement de deux (02) Cadres Ressources Humaines

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement de **deux (02) Cadres Ressources Humaines** classés à la Catégorie « Cadres Supérieurs », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Poste	Nbre de postes à pourvoir	Profil demandé
16-2025	Direction générale (Casablanca)	Gestionnaire Administratif	01	Formation : Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu équivalent (Bac+5 minimum) ; Spécialité : Ressources humaines ; Expérience : 03 ans minimum dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines ; Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) ; Age : Maximum 40 ans au 31/12/2025 ; Nationalité : Marocaine.
		Gestionnaire des Relations avec les Organismes Sociaux	01	

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature scanné sont les suivantes :
 - Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
 - Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement **l'emploi occupé et la période de travail** (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;
 - Une copie du diplôme original ; (Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur :
 - Les **diplômes et les attestations** délivrés par les universités et les établissements d'enseignement supérieur privé reconnus par l'Etat, **doivent obligatoirement être visés par le président de l'université publique** dont relèvent ces universités et établissements et ce, conformément au décret n° 2.14.665 (article 7).
 - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel, ... : **(à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »)**).
- Pour les collaborateurs de l'ANP** : Une autorisation de la Direction Générale de l'ANP pour se présenter au concours de recrutement.
- Le dossier de candidature doit parvenir avant le **13 MAI 2025** à **23h 59min** ;
- Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : <https://www.emploi-public.ma> . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : <https://www.emploi-public.ma> et www.anp.org.ma ;
- Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma.



Signé par SOUMYA ROCHDI
Directrice du Capital Humain
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 22/04/2025

<https://wps03.anp.ma/check>

